LETTRE DU PAPE JEAN-PAUL II
AU CARDINAL ANGELO SODANO
À L'OCCASION DU CONSISTOIRE ORDINAIRE PUBLIC

A Monsieur le Cardinal
Angelo SODANO
mon Secrétaire d'État

En vue de la conclusion de l'iter des Causes de Canonisation de plusieurs bienheureux, j'avais convoqué en ce jour, 24 février, Messieurs les Cardinaux, les Archevêques et les Evêques résidant à Rome pour la célébration d'un Consistoire ordinaire public. Pour des raisons de prudence, l'on m'a conseillé d'en suivre le déroulement depuis mon appartement, par une liaison télévisée en circuit fermé.

Je vous confie donc, Monsieur le Cardinal, la charge de présider cette réunion, en vous autorisant à procéder, en mon nom, aux divers actes à l'ordre du jour. Veuillez donc annoncer que:

- à la suite de l'avis favorable, déjà exprimé par écrit par Messieurs les Cardinaux du monde entier et par les Archevêques et Evêques résidant à Rome, j'entends fixer au dimanche 23 octobre 2005 la date de canonisation des cinq bienheureux suivants:

Józef BILCZEWISKI, Evêque;

Gaetano CATANOSO, prêtre, fondateur de la Congrégation des Soeurs véroniques de la Sainte face;

Zygmunt GORAZDOWSKI, prêtre, fondateur de la Congrégation des Soeurs de Saint-Joseph;

Alberto HURTADO CRUCHAGA; prêtre de la Compagnie de Jésus;

Felice DA NICOSIA (Filippo Giacomo Amoroso), Religieux de l'Ordre franciscain des Frères mineurs capucins.

- J'entends, en outre, assigner le titre presbytéral à MM. les Cardinaux Luigi Poggi, Carlo Furno et Gilberto Agustoni; à Monsieur le Cardinal Luigi Poggi est assigné le titre presbytéral de "San Lorenzo in Lucina"; en ce qui concerne les deux autres Cardinaux, selon leur désir, la diaconie qui était la leur jusqu'à présent est élevée "pro hac vice" au titre presbytéral: pour le Cardinal Carlo Furno, le titre du "Sacro Cuore di Cristo Re", pour le Cardinal Gilberto Agustoni le titre des "Santi Urbano e Lorenzo à Prima Porta".

- Je confirme, enfin, le nouveau Cardinal protodiacre en la personne de Monsieur le Cardinal Jorge Arturo Medina Estévez.

Uni dans la prière à ceux qui participent au Consistoire ordinaire public, je vous demande, Monsieur le Cardinal, de vouloir présider la célébration de l'Heure Sixte, alors que, de tout coeur, je donne à tous la Bénédiction apostolique.

Du Palais apostolique du Vatican, le 24 février 2005.

IOANNES PAULUS II

Copyright © Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana